



Extract of Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article439>

Etre citoyen, contre la guerre

- Journal des Alternatives - Publications - Articles et analyses - Articles de l'extérieur -

Publication date: mercredi 5 mars 2003

Description:

On dit que la guerre contre l'Irak est imminente. Il semble que l'ONU calcule déjà le nombre de morts potentiels et les millions de personnes qui, en Iraq, souffriront terriblement sur le plan physique, humain, moral, des conséquences néfastes de la guerre.

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

On dit que la guerre contre l'Irak est imminente. Il semble que l'ONU calcule déjà le nombre de morts potentiels et les millions de personnes qui, en Iraq, souffriront terriblement sur le plan physique, humain, moral, des conséquences néfastes de la guerre.

Les premiers ministres et un chef d'Etat de 8 pays européens (cinq membres de l'Union Européenne et trois candidats admis), ont déclaré publiquement leur soutien à la guerre, dans une lettre parue sur les quotidiens les plus importants au monde. Dont l'un, celui du Royaume Uni, est le plus belliqueux même si 88 % de la population de son pays, selon les sondages, est contre la guerre. Belle démonstration de la façon dont on tient compte de l'opinion des citoyens.

La guerre, inévitable ? Que peut-on faire ? Il ne reste plus, au simple citoyen, qu'à choisir la passivité ou la résignation ? Moi qui, avant tout, suis fonctionnaire européen (depuis le 15 décembre 1978) je suis tenu à une obligation de réserve depuis le jour de mon affectation. Devant la monstruosité de la guerre, il faut donc se taire, ou se limiter à exprimer son opinion en privé, en famille ? Un fonctionnaire européen n'a-t-il pas, sans doute, le droit et le devoir, en ces circonstances, d'être avant tout, un citoyen ? En outre, si, en toute conscience, il n'est pas d'accord avec la décision en faveur de la guerre, prise par les premiers ministres de l'Union Européenne, n'a-t-il pas le droit de sortir de ce qu'on définit " neutralité de la fonction publique " pour manifester, également publiquement, son refus de la guerre, terrible démonstration de l'incapacité des dirigeants politiques à résoudre civilement les inévitables conflits entre groupes sociaux, pays, peuples, Etats ?

L'Europe, à laquelle des milliers de fonctionnaires ont dédié, au cours des cinquante dernières années, leurs vies, leurs idéaux, leurs espoirs, n'est pas celle de la guerre. Cette Europe ne mérite pas que l'on sacrifie sa dignité de citoyen à travers le silence, même si ce dernier est d'or comme certains disent.

En approuvant, même à faible majorité, une résolution contre le recours à la guerre, le Parlement européen a réaffirmé la valeur fondamentale de la vie et de la recherche de la paix, dans la lignée des pères fondateurs de l'Europe unie. Ces derniers ont voulu la construction de l'Union afin qu'il n'y ait plus de guerre entre européens (en particulier entre la France et l'Allemagne). Les Européens ont démontré que l'élimination de la guerre est non seulement possible, mais elle est bonne et juste, source de bien-être et de félicité. En ce sens, l'Union européenne a pu penser construire un modèle positif pour le reste du monde.

Avec la lettre à laquelle j'ai fait référence, les plus hauts dirigeants politiques des huit pays mentionnés ont détruit cette formidable conquête.

Que les fonctionnaires européens qui le désirent, expriment clairement et fermement leur refus de la guerre, aujourd'hui et demain, en le communiquant par écrit aux huit dirigeants politiques dont ils trouveront ci-dessous les e-mail et les numéros de fax. Peut-être leur petite contribution sera-t-elle de quelque utilité, même si ce n'est que symbolique.

PS:

Riccardo Petrella est conseiller du Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne, il est professeur d'économie politique à l'université Catholique de Louvain (Belgique) et est président du Comité international pour un contrat mondial de l'eau.

Première publication : Granello di Sabbia

Contact pour cet article redazione@attac.org